

Cadres Intermédiaires

signaler les dossiers auxquels les cadres intermédiaires doivent accorder une importance prioritaire, et évaluer le rendement des gestionnaires en fonction de ces priorités.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Nous appellerons l'attention du Comité exécutif sur cette question.

20. Encourager et récompenser d'abord la coopération, le travail d'équipe et la gestion stratégique, plutôt que l'excellence individuelle, la compétitivité et la gestion au coup par coup (comme il en est question dans *Findings of Political and Economic Studies*, publié en août 1996)

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Le travail d'équipe et la gestion stratégique seront évalués au moyen des nouveaux outils axés sur la compétence.

21. Si cela n'est déjà fait, tous les services du ministère devraient établir et appliquer des normes de service.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Nous sommes d'accord.

22. La direction devrait trouver les secteurs d'activité où la charge de travail pose de sérieux problèmes, puis négocier une répartition réaliste de cette tâche.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Nous sommes d'accord. Des mécanismes de gestion de la charge de travail seront mis sur pied.

23. Passer en revue le processus d'élaboration des documents d'information en vue de le simplifier et de réduire la charge de travail.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Bien que cette question ne concerne pas les ressources humaines, il convient de la passer en revue.